

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 décembre 2024 à 20h30

Urbanisme, Patrimoine, Habitat et Commerce

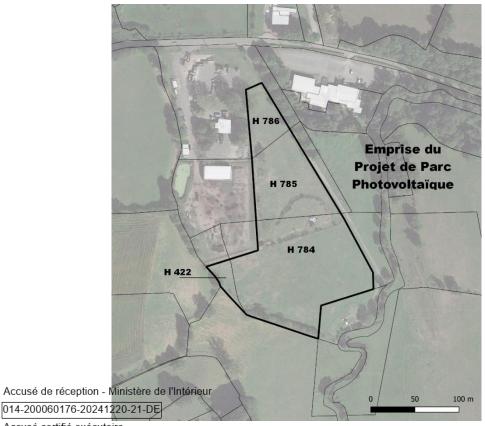
Patrimoine

21. Proposition de loyer transmise par Héliantis au sujet des terrains de Canvie en vue d'y implanter un parc photovoltaïque

Lucien BAZIN donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre du projet développement d'un parc photovoltaïque sur le site de Canvie, aujourd'hui à l'étude, la société HELIANTIS ENERGIES souhaite conclure une promesse de bail toute convention portant sur les terrains communaux concernés.



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2024 Publication : 20/12/2024

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.





Les parcelles communales concernées sont les suivantes :

SECTION	N° DE PARCELLE	INFORMATION	CONTENANCE (m²)
Н	786	Partiellement	2 407
Н	785	Partiellement	6 396
Н	784	Partiellement	15 115
Н	422	Partiellement	830

IUIAL

^(*) Surface théorique dans l'attente du plan de bornage

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur les points suivants :

- 1. Autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer une promesse de bail toute convention avec la société HELIANTIS ENERGIES sur les parcelles communales susmentionnées,
- 2. Donner un avis favorable à la réalisation d'un projet photovoltaïque sur le territoire communal par la société HELIANTIS ENERGIES,
- 3. Autoriser Madame le Maire ou son représentant à engager toute démarche et à signer tout document nécessaire à la réalisation des études préalables et au développement du projet.

Au vu des négociations engagées avec HELIANTIS ENERGIES, l'offre aujourd'hui arrêtée – et telle qu'elle pourrait être traduite dans le bail emphytéotique (durée de 30 ans) – serait la suivante :

156 000 € TTC versés la première année, suivi du versement de 2 040 € TTC par hectare pour les 29 années suivantes ; soit, un montant approximatif total HT de l'ordre de : 303 900 € TTC

VU l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,

VU le code général de la propriété des personnes publiques et notamment l'article L.2141-1,

VU la délibération du 30 septembre 2024 constatant la désaffectation des parcelles concernées et constatant leur déclassement du domaine public de la commune,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'avis favorable de la Commission Urbanisme, Patrimoine, Habitat, Commerce du 25 Novembre 2024,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 04 Décembre 2024,

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer une promesse de bail toute convention avec la société HELIANTIS ENERGIES pour les parcelles communales concernées,
- De donner un avis favorable au projet photovoltaïque porté par la société HELIANTIS ENERGIES,
- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre du projet photovoltaïque sur le territoire communal.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20241220-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2024 Publication : 20/12/2024

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



• De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unan	Dont pouvoirs	
Votants	42	9
Vote Pour	42	9
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance La Maire de VIRE NORMANDIE,

Samuel BINET Nicole DESMOTTES



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 33

Quorum (24) : Atteint

Nombre de membres excusés : 09

Nombre de membres excusés ayant

donné pouvoir : 09

Nombre de membres absents : 05

Le 16 Décembre 2024 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 10 Décembre 2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 10 Décembre 2024.

Samuel BINET a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	X			
ALLEGRE Gilles	X			
BALLÉ Marie-Noëlle		X		Philippe MALLÉON
BAZIN Lucien	X			
BEDEL Sandra		X		Dimitri RENAULT
BINET Samuel	X			
BLANC Meiggie		X		Jacques COURTEILLE
CHÉNEL Fernand	X			
COIGNARD Cindy		X		Régis PICOT
CORDIER Marie-Ange	X			
COUASNON Serge	X			
COURTEILLE Jacques	X			
DROULLON Joël	X			
DUBOURGUAIS Roselyne	X			
DUMONT Eric	X			
DUVAUX Maryse	X			
FAUDET Olivier	X			
FOUBERT Françoise		X		Marie-Claire LEMARCHAND
GALLIER Pierre-Henri	X			
GOETHALS Corentin	X			
GOSSMANN Patrick	X			
LABROUSSE Sabrina			X	
ttoAURENtere den'hotésieur	X			
20245326-2UNathalie	X			
xécutoire			[X]	

Accusé de récep 014-200060176-2

Accusé certifié exécutoire
LEFEBURE YeanN
Réception par le préfet 20/12/2024

Publication : 20/12/2024 Le présent acte peut faire l'objet

d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



	1		T	
LEFOUR Tony			X	
LELARGE Michel	X			
LEMARCHAND Marie-Claire	X			
LETELLIER Nadine	X			
MADELAINE Catherine	X			
MAINCENT Lyliane		X		Marie-Odile MOREL
MALLÉON Philippe	X			
MALOISEL Gilles	X			
MARTIN Pascal	X			
MASSÉ Aurélie		X		Eric DUMONT
MOREL Marie-Odile	X			
OLLIVIER Valérie	X			
PICOT Régis	X			
PIGAULT Jane	X			
RENAULT Dimitri	X			
RENAULT Régine		X		Pascal MARTIN
ROBBES Martine	X			
ROBLIN Sylvie		X		Martine ROBBES
ROSSI Annie	X			
TOULUCH Jean-Claude	X			
VELANY Guy			X	
VIGIER Maud			X	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20241220-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2024 Publication : 20/12/2024

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.